

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 avril 2026

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

24-04-2026-02

Date de convocation le 20/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 01
Votants : 13

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, LAMASOU Bernard, HILLOU Hervé, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard.

Avait donné pouvoir : Mme ETCHART pouvoir à M CLAVÉ

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : COMMUNE BUDGET PRINCIPAL

Pour la présentation de ce rapport le Maire sort de la salle, Mme TEIXEIRA, la 1^{ère} adjointe présente la délibération. Pour mémoire, le CFU est devenu depuis 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens. Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et peut ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le Conseil va donc délibérer sur ce document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Le CFU est présenté pour le budget commune. Le résultat, pour l'exercice 2025, du CFU est présenté pour le budget tous mouvements (réels et ordres).

Le CFU est accompagné d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

VOTE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : COMMUNE

Le compte financier unique 2025 fait apparaître les résultats suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu	7 636 966,76
	Réalisé :	2 343 232,04
	Reste à réaliser	1 620 447,61
Recettes	Prévu :	7 636 966,76
	Réalisé :	4 295 513,37
	Reste à réaliser :	0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu :	5 921 947,37
	Réalisé	2 257 099,30
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	5 921 947,37
	Réalisé :	5 948 383,32
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	1 952 281,33
Fonctionnement :	3 691 284,02
Résultat global :	5 643 565,35

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d' :

APPROUVER le compte financier unique 2025.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 064-216403964-20260424-24_04_2026_02-DE



Résultat du vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La 1^{ère} Adjointe,



Marina TEIXEIRA

M SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.